



Physiotherapy Education Accreditation Canada
Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada



CAOT - ACE
Canadian Association of Occupational Therapists
Association canadienne des ergothérapeutes

NORMES D'AGRÉMENT

**Programme d'agrément de l'enseignement à
l'assistant de l'ergothérapeute et à
l'assistant du physiothérapeute**

Version 3 – 3 décembre 2010

*Occupational Therapist Assistant & Physiotherapist Assistant Education Accreditation Program/
Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du
physiothérapeute* c/o Physiotherapy Education Accreditation Canada/Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au
Canada

509 rue Commissioners Road W / Ouest, Suite 26, London, ON N6J 1Y5,
Tel/Tél : (226) 636-0632 Fax/Télec: (778) 724-0669 www.peac-aepe.ca

Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du physiothérapeute (PAE AE & AP)

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans discrimination

VERSION 3 Normes

Norme 1. Le programme d'enseignement et son environnement

Le programme d'enseignement dispose de ressources adéquates et travaille étroitement avec l'institution d'enseignement, le milieu clinique et le public afin de reconnaître le changement des besoins en matière de santé et de former une main-d'œuvre apte à répondre aux besoins et aux valeurs de la communauté.

Critères	
1.1	Le programme d'enseignement fait partie d'un établissement d'enseignement autorisé selon la loi pertinente à offrir un enseignement postsecondaire.
1.2	La vision, la mission, les buts et les objectifs du programme reflètent les attentes de l'institution d'enseignement, de la (des) profession (s) et du public.
1.3	Le programme a un statut officiel au sein de la structure institutionnelle et est représenté aux comités appropriés de l'établissement d'enseignement où sont prises les décisions concernant l'admission, le programme d'enseignement, le budget et l'attribution des diplômes.
1.4	Le coordonnateur du programme est un ergothérapeute ou un physiothérapeute qui démontre des qualités de leadership envers des professeurs, du personnel et des étudiants de même que la coordination du programme. 1.4.1 Le coordonnateur du programme a l'autorité et les ressources adéquates pour administrer le programme.
1.5	Le programme dispose des ressources financières adéquates pour atteindre ses buts et ses objectifs déclarés et assurer son fonctionnement continu.
1.6	Le programme dispose du personnel de soutien administratif et technique et des services adéquats pour répondre aux besoins des professeurs et des étudiants et atteindre les buts et les objectifs du programme.
1.7	Le programme offre des ressources d'apprentissage adéquates en terme de qualité, de quantité et de variété (par ex. équipement, matériels, espace physique) pour permettre aux étudiants d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage.
1.8	Le cursus de programme suivre un plan formel. 1.8.1 Les méthodes d'enseignement sont conformés aux buts et aux objectifs d'apprentissage déclarés. 1.8.2 Le cursus de programme intègre l'enseignement théorique, pratique et clinique. 1.8.3 L'enseignement en milieux clinique comprend un minimum de 500 heures dont au moins 30% du temps total dans chaque discipline.
1.9	Le programme développe et documente ses relations avec les autres départements ou unités, les sites de formation hors campus et les autres ressources communautaires qui contribuent à la formation professionnelle des étudiants. Le programme s'assure du maintien de la constance des expériences pédagogiques et des évaluations dans les sites hors campus.

Norme 2. Professeurs

Le programme dispose d'un nombre suffisant de professeurs qualifiés pour assurer la conception du programme, la mise en œuvre et l'enseignement efficaces et permettre l'érudition et l'évaluation appropriée, périodique et continue des professeurs.

Critères
<p>2.1 Le nombre et les compétences des professeurs répondent à la mission, aux buts et aux objectifs du programme par l'administration de l'enseignement, le développement du programme d'enseignement, la conception et la mise en œuvre de l'enseignement et de l'évaluation des résultats.</p> <ul style="list-style-type: none">• Un ergothérapeute supervise et enseigne la composante ergothérapeutique du programme, alors qu'un physiothérapeute supervise et enseigne la composante physiothérapeutique.
<p>2.2 L'établissement d'enseignement et le programme encouragent et soutiennent le développement de la carrière des professeurs pertinent à leurs rôles au sein du programme, y compris l'appui aux nouveaux professeurs.</p>
<p>2.3 Les membres du personnel enseignant sont évalués selon les politiques de l'établissement et par rapport à des critères clairement décrits à partir de multiples sources d'information. Les droits et les privilèges des professeurs sont les mêmes que ceux des autres professeurs.</p>
<p>2.4 Le programme appuie le rôle des professeurs en collaborant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme d'enseignement.</p>
<p>2.5 Les professeurs du programme ont la responsabilité de contribuer au fonctionnement efficace du programme et de s'assurer de la mise en œuvre des politiques du programme.</p>
<p>2.6 Le programme encourage l'innovation, le progrès et l'amélioration des activités pédagogiques menées par les professeurs.</p>
<p>2.7 Le professeur responsable de la supervision de la formation clinique ou sur le terrain est un ergothérapeute ou un physiothérapeute ayant les compétences universitaires et professionnelles pertinentes.</p>

Norme 3. Étudiants

Le programme d'enseignement permet aux étudiants d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les habiletés pertinentes à l'exercice de l'assistant de l'ergothérapeute et de l'assistant du physiothérapeute et évalue régulièrement les compétences et les réalisations des étudiants.

Critères
3.1 Le programme assure l'administration et la coordination efficaces de la formation des étudiants tout au long de leurs études.
3.2 Les étudiants ont l'occasion de participer à des activités scolaires comme la planification, l'élaboration et l'évaluation du programme.
3.3 Le plan directeur comprend les objectifs pédagogiques et les rendements attendus des étudiants, y compris : <ul style="list-style-type: none">• les compétences fondées sur des données probantes clairement définies.• les critères d'évaluation justes, transparents et opportuns.• l'occasion de transmettre aux étudiants une rétroaction sur leurs forces et les pointes à améliorer et corriger.
3.4 Le programme offre des expériences d'apprentissage clinique ou sur le terrain en ergothérapie et en physiothérapie qui permettent aux étudiants d'atteindre les résultats d'apprentissage.
3.5 Le programme dispose de processus permettant aux étudiants d'aborder leurs inquiétudes scolaires et cliniques.
3.6 Le programme assure aux étudiants un accès opportun et confidentiel au soutien scolaire ou psychosocial.

Norme 4. Évaluation du programme

Le programme maintient un processus efficace et continu d'autoévaluation, de planification et d'amélioration.

Critères
4.1 Il existe un plan documenté d'évaluation du programme qui est basé sur des buts clairement définis et mesurables.
4.2 Le programme cueille des données sur une base régulière en vue de l'évaluation systématique et générale de son efficacité.
4.3 Le programme analyse et fait la synthèse des données de l'évaluation du programme pour cibler les besoins de changements.
4.4 Le programme apporte des changements à la suite de l'analyse des données de l'évaluation du programme et évalue les effets de ces changements.
4.5 Le programme cible, surveille et évalue les indicateurs de réussite des étudiants et des diplômés et utilise ces données aux fins de planification et de développement.

Norme 5. Imputabilité

Le programme d'enseignement se décrit fidèlement au public et fournit suffisamment de renseignements pour assurer son imputabilité et offrir un choix aux consommateurs.

Critères	
5.1	L'information juste et actuelle est accessible aux candidats, aux étudiants inscrits et au public concernant les politiques d'admission, les exigences linguistiques et le processus d'évaluation de la formation antérieure de l'établissement et du programme, les frais de scolarité, l'aide financière, les exigences pour l'obtention du diplôme et de pièces justificatives, les politiques scolaires et les services aux étudiants.
5.2	Les documents et les publications du programme décrivent exactement sa vision, sa mission, sa philosophie et ses buts.
5.3	Le programme offre un environnement sécuritaire et protège les droits de tous les individus, y compris des étudiants, des professeurs, du personnel et de tous ceux qui participent aux activités associées.
5.4	Le programme a un processus d'admission juste, transparent et opportun.
5.5	Le programme surveille, sur une base régulière, sa conformité aux normes et aux critères d'agrément et prend les mesures requises pour assurer sa conformité.

NORME 6.

COMPÉTENCES DE L'ASSISTANT DE L'ERGOTHÉRAPEUTE ET DE L'ASSISTANT DU PHYSIOTHÉRAPEUTE

Cette norme utilise un modèle adapté basé sur les rôles de CanMEDS¹ et s'organise autour des sept principaux "rôles" des diplômés dont: Communicateur, Collaborateur, Praticien efficace, Agent de changement ou Promoteur, Praticien réflexif, Praticien professionnel et praticien érudit.

Les compétences de l'assistant de l'ergothérapeute ont été articulées par l'Association canadienne des ergothérapeutes qui est responsable de régulièrement réviser et mettre à jour les compétences de l'assistant de l'ergothérapeute. Toutes les compétences des assistants de l'ergothérapeute de la Norme 6 s'exécutent sous la supervision d'un ergothérapeute.

Les compétences de l'assistant du physiothérapeute qui sont décrites seront régulièrement revues et corrigées par l'Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada. Toutes les compétences des assistants des physiothérapeutes de la Norme 6 s'exécutent sous la supervision d'un physiothérapeute.

Les critères de cette Norme reflètent les compétences minimales d'entrée à la profession (connaissances, aptitudes et habiletés) attendues des étudiants au moment de l'obtention du diplôme afin de jouer le rôle d'assistant de l'ergothérapeute et d'assistant du physiothérapeute.

La documentation de l'agrément doit décrire de manière explicite et inclure des preuves sur la façon dont le programme d'enseignement facilite l'atteinte des résultats d'apprentissage des étudiants pertinents à la pratique actuelle de l'ergothérapie et de la physiothérapie, aux nouvelles tendances dans le système de santé et aux progrès théoriques et technologiques.

Exemples de preuves

Les notes explicatives propres à chaque critère sont conçues de façon à servir de guide aux programmes concernant les preuves qu'ils pourraient fournir pour démontrer leur conformité au critère. Les programmes ne sont pas tenus de fournir des preuves pour chaque note explicative énumérée. Les exemples de preuve comprennent, mais ne se limitent pas aux (à):

- Documents de planification du programme
- Description des cours
- Résumés des évaluations de cours
- Résultats des évaluations de programme
- Sondages auprès des diplômés du programme et de leurs employeurs
- Évaluations des stages des étudiants
- Rendement des étudiants

¹ Frank, JR. (Ed.). 2005. Le cadre de compétences CanMEDS 2005 pour les médecins. Meilleures normes, meilleurs soins. Ottawa, Ontario: Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

COMPÉTENCES DE L'ASSISTANT DE L'ERGOTHÉRAPEUTE

RÔLE ERG 6.1 Communicateur²

Le programme prépare les étudiants à communiquer efficacement pour développer et maintenir des relations appropriées et respectueuses avec les clients, les familles, les fournisseurs de soins et les autres personnes concernées.

CRITÈRE: ERG 6.1.1 Engage et facilite la communication verbale et non verbale efficace avec le client, le superviseur clinique/précepteur de stage et les membres de l'équipe interprofessionnelle.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Communiquer à l'aide de diverses stratégies de communication y compris l'écoute active, la réflexion, le renforcement et l'empathie. Il utilise et réagit correctement à la communication non verbale.
- Communiquer efficacement pour faciliter la compréhension du client (par ex. tenir compte de l'éducation, de la culture, de l'âge et du sexe).
- Rapporte en temps opportun au superviseur clinique/précepteur de stage, aux clients et aux autres membres, l'information pertinente et précise, en toute situation.

CRITÈRE: ERG 6.1.2 Fait appel à des habiletés de communication écrite objectives et efficaces avec le client, le superviseur clinique/précepteur de stage et l'équipe interprofessionnelle.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Rédiger une documentation écrite juste et précise en utilisant la terminologie appropriée selon toutes les normes provinciales, réglementaires et organisationnelles applicables.
- Préparer des documents écrits pour appuyer la prestation de services.

CRITÈRE: ERG 6.1.3 Appuie la diversité des communications en adoptant des stratégies pour réduire les obstacles à la communication avec différentes populations dans différents contextes de pratique et y incorpore une pratique sensible

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Adapter ses stratégies de communication pour faciliter la compréhension du client (par ex. tenir compte de l'éducation, de la culture, de l'âge et du sexe).

² Les compétences de cette section sont basées sur le Profil de la pratique du personnel auxiliaire en ergothérapie (2009). Il est fortement recommandé que ce document serve de référence à cette section des Normes.

RÔLE ERG 6.2 Collaborateur:

Le programme prépare l'étudiant à travailler en collaboration et efficacement au sein de l'équipe interprofessionnelle et avec les autres individus pour offrir des services optimaux au client.

CRITÈRE: ERG 6.2.1 Soutient la collaboration avec le client, le superviseur clinique/précepteur de stage et l'équipe interprofessionnelle.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe.
- Utiliser une gamme de stratégies pour faire preuve de confiance mutuelle, de respect et d'un comportement professionnel.
- Communiquer efficacement et aisément le plan d'intervention qui lui sont confiés au client et à l'équipe interprofessionnelle.
- Recueillir l'information et la transmettre au superviseur clinique/précepteur de stage avec aisance et efficacité.
- Participer comme membre de l'équipe pour offrir au client des services interprofessionnels.

CRITÈRE: ERG 6.2.2 Prévoit, reconnaît, prévient et résout les conflits.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Utiliser une gamme de stratégies pour résoudre efficacement les conflits.
- Demander les conseils appropriés pour l'aider à résoudre les conflits.

RÔLE ERG 6.3 Praticien efficace

Le programme prépare l'étudiant à gérer son temps, à établir l'ordre des priorités en collaboration avec les ergothérapeutes et à appuyer la pratique efficace et efficiente.

CRITÈRE: ERG 6.3.1 Gère les activités qui favorisent la prestation efficace des services et des soins intégrés au client.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Établir efficacement les priorités en matière de services aux clients et autres exigences de travail.
- Utiliser une approche systématique pour trouver et recueillir l'information qui l'aide dans les tâches qui lui ont été confiées.

CRITÈRE: ERG 6.3.2 Utilise efficacement les ressources humaines, financières et physiques.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Faciliter l'usage de l'équipement, des fournitures, de l'inventaire et des espaces pour soutenir la prestation de services.

CRITÈRE: ERG 6.3.3 Reconnaît et respecte les activités établies pour l'amélioration de la qualité organisationnelle.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Participer aux activités de mesure de la charge de travail, au besoin.
- Participer à des réunions d'équipe et à des comités relatifs aux fonctions liées au travail.
- Participer à des révisions régulières du rendement.

RÔLE ERG 6.4 Agent de changement/Promoteur
Le programme prépare l'étudiant à comprendre comment utiliser de façon responsable ses connaissances et son influence en lien avec son rôle pour promouvoir la santé et le bien-être de chaque client, de la communauté et des populations.

CRITÈRE: ERG 6.4.1 Fait la promotion des avantages et des valeurs de son groupe professionnel.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension de sa profession au sein du système de santé.
- Fait valoir le rôle de sa profession.

CRITÈRE: ERG 6.4.2 Applique le processus de changement selon les recommandations du maître de stage ergothérapeute.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Tenir compte des effets des déterminants de la santé sur le bien-être des clients recevant des services.

CRITÈRE: ERG 6.4.3 Travaille en collaboration pour s'assurer de répondre aux besoins de santé de chaque client.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Encourager le client à exprimer ses besoins individuels et à aider le superviseur clinique/précepteur et l'équipe à s'assurer de répondre à ses besoins.

RÔLE ERG 6.5 Le praticien réflexif

Le programme prépare l'étudiant à intégrer la critique, la réflexion et l'amélioration de la qualité dans sa pratique quotidienne et dans son apprentissage continu.

CRITÈRE: ERG 6.5.1 Reconnaît l'importance du développement professionnel par des pratiques réflexives et un apprentissage continu autodirigé.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Maintenir et à améliorer ses connaissances, ses aptitudes et ses habiletés.
- Démontrer une compréhension des compétences de travail requises par des pratiques réflexives et de l'apprentissage autodirigé.
- Demander conseil pour établir un plan visant à répondre à ses besoins d'apprentissage.
- Déterminer les ressources pour répondre à ses besoins d'apprentissage.
- Mettre en œuvre un plan d'apprentissage.
- Appliquer ses apprentissages à sa pratique.

CRITÈRE: ERG 6.5.2 Participe au processus d'apprentissage des autres apprenants au sein de leurs services.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Mettre en œuvre les composantes des programmes de formation pour les apprenants.
- Agir comme personne ressource pour les autres apprenants.
- Contribuer au processus de rétroaction et à l'évaluation de la participation des apprenants.

CRITÈRE: ERG 6.5.3 Applique l'information dans sa pratique sous la supervision de l'ergothérapeute.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension de la pratique fondée sur les données probantes (pratique fondée sur l'expérience et les faits).
- Déterminer des sources potentielles d'information.
- Appliquer l'information dans sa pratique.

RÔLE ERG 6.6 Praticien professionnel

Le programme prépare l'étudiant à s'engager envers les meilleurs intérêts des clients et de la société par une pratique éthique et légale et des normes personnelles élevées de comportement.

CRITÈRE: ERG 6.6.1 Démontre un comportement éthique avec les clients et les membres de l'équipe dans diverses situations.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Se conformer aux normes d'imputabilité des professionnels de la santé reconnus.
- Faire preuve de confiance, d'intégrité, de responsabilité, d'engagement, de respect et de compassion.
- Communiquer son titre, ses compétences et son rôle de manière précise.
- Se conformer aux normes professionnelles et aux normes en matière d'emploi y compris le consentement, la vie privée et la confidentialité.
- Se conformer aux politiques qui déterminent la distribution des ressources dans le milieu de travail.
- Démontrer une compréhension des questions d'éthique générales au sein du système de santé et de la prestation des services.
- Comprendre et gérer des situations potentielles de conflits d'intérêts.

CRITÈRE: ERG 6.6.2 Respecte la diversité et démontre une pratique sensible.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension des effets de la diversité sur la fonction et le rendement occupationnelle.
- Démontrer une compréhension des croyances et des valeurs culturelles du client.

CRITÈRE: ERG 6.6.3 Respecte les limites personnelles et professionnelles.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Maintenir une relation thérapeutique efficace avec les clients et une relation de travail avec les membres de l'équipe.
- Comprendre et déterminer les questions de pouvoir qui entrent en jeu dans les relations professionnelles avec les clients et l'équipe.

CRITÈRE: ERG 6.6.4 Travaille en respectant les limites de ses compétences personnelles dans chaque contexte de pratique.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Reconnaître les limites de sa compétence personnelle et de son champ professionnel et assume la responsabilité de son propre comportement et de ses propres actions.
- Demander les conseils appropriés au maître de stage et aux autres membres de l'équipe.

RÔLE ERG 6.7 Praticien formé en habilitation de l'occupation:

Le programme prépare l'étudiant à devenir un praticien qualifié en habilitation de l'occupation qui utilise des processus fondés sur des données probantes qui mettent l'accent sur les occupations du client — y compris les soins personnels, la productivité et les loisirs — comme moyen d'intervention et de résultats pendant l'exécution de tâches assignées et en respectant les lignes de conduite et les limites établies³.

CRITÈRE: ERG 6.7.1 Soutient avec efficacité et en toute sécurité l'ergothérapeute qui est l'expert en habilitation de l'occupation.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer sa compréhension du rôle de l'ergothérapeute et de l'assistant de l'ergothérapeute.
- Démontrer sa compréhension de la pratique centrée sur le client
- Démontrer sa compréhension des occupations, du rendement occupationnel et de la participation occupationnelle dans sa pratique auprès des clients.
- Démontrer sa compréhension des pratiques de l'ergothérapie

CRITÈRE: ERG 6.7.2 Travaille à faciliter l'occupation auprès de populations sélectionnées ayant des difficultés en matière de rendement occupationnel dans une variété de contextes de pratique.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer sa compréhension du plan d'intervention du client en ergothérapie et à contribuer au plan d'intervention au besoin.
- Effectuer avec efficacité et en toute sécurité les portions du plan d'intervention en ergothérapie qui lui ont été confiées.
- Établir des relations thérapeutiques positives avec les clients.
- Observer, surveiller et rapporter le rendement du client.
- Travailler efficacement avec les individus, les familles et les groupes.
- Réagir au changement dans l'état du client.
- Compléter la cueillette des données qui lui a été confiée à l'aide d'une gamme d'outils pour appuyer l'évaluation en ergothérapie.

CRITÈRE: ERG 6.7.3 Recueille l'information et les données pertinentes à l'état du client tel que demandé par l'ergothérapeute.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Terminer la collecte des données qui lui a été confiée à l'aide d'une gamme d'outils pour appuyer l'évaluation en ergothérapie.
- Surveiller la réaction et l'état du client avant, pendant et après l'interventions assignées.
- Rapporter l'information du client pour ajouter un supplément aux processus d'évaluation et de réévaluation de l'ergothérapeute.
- Contribuer à l'élaboration et à la révision des activités d'intervention du plan d'ergothérapie.

³ **Célébration de l'habilitation de l'occupation à titre de compétence de base de l'assistant de l'ergothérapeute.** Conformément au Modèle canadien d'habilitation centrée sur le client (Townsend & Polatajko, 2007), le rôle "d'expert en habilitation de l'occupation" est considéré comme le rôle pivot, de même que l'expertise et la compétence du personnel auxiliaire en ergothérapie. Le travail effectué dans cette fonction de base est relié à tous les autres rôles et il s'appuie sur les compétences requises pour utiliser l'occupation efficacement, à la fois comme un moyen d'intervention et comme le résultat d'une intervention en ergothérapie.

CRITÈRE: ERG 6.7.4 Met en œuvre les interventions confiées par l'ergothérapeute.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension du plan d'intervention du client.
- Diriger le client vers l'endroit où il sera traité et l'informer des politiques pertinentes aux services.
- Comprendre les précautions et les limitations associées aux interventions en ergothérapie.
- Exécuter efficacement et en toute sécurité les portions du plan d'intervention en ergothérapie qui lui ont été confiées.
- Établir des relations thérapeutiques positives et faciliter la participation du client.
- Observer, surveiller et rapporter le rendement du client.
- Travailler efficacement avec les individus, les familles et les groupes.
- Réagir aux changements dans l'état du client y compris interrompre une intervention particulière si le client a une réaction néfaste ou si la sécurité du client est compromise.

CRITÈRE: ERG 6.7.5 Démontre la résolution efficace de problèmes et du jugement en lien avec les portions de service qui lui ont été confiées.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Appliquer les connaissances pertinentes et actuelles de l'ergothérapie dans son domaine de pratique.
- Assurer la sécurité du client et sa sécurité personnelle dans l'exécution des portions de service qui lui ont été confiées

COMPÉTENCES DE L'ASSISTANT DU PHYSIOTHÉRAPEUTE**RÔLE PHT 6.1 Communicateur**

Le programme prépare l'étudiant à communiquer efficacement pour développer et maintenir des relations appropriées et respectueuses avec les clients, les familles, les fournisseurs de soins et les autres personnes concernées.

CRITÈRE: PHT 6.1.1 Engage et facilite la communication verbale et non verbale efficace avec le client, le superviseur clinique/précepteur de stage et les membres de l'équipe interprofessionnelle

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Communiquer à l'aide de diverses stratégies de communication, y compris l'écoute active, la réflexion, le renforcement et l'empathie. Il utilise et réagit correctement à la communication non verbale.
- Communiquer efficacement pour faciliter la compréhension du client (par ex. tenir compte de l'éducation, de la culture, de l'âge et du sexe).
- Rapporter, en temps opportun, au superviseur clinique/précepteur de stage, aux clients et aux autres membres de l'équipe, l'information pertinente et juste en toute situation.

CRITÈRE: PHT 6.1.2 Fait appel à des habiletés de communication écrite objectives et efficaces avec le client, le superviseur clinique/précepteur de stage et l'équipe interprofessionnelle.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Rédiger la documentation écrite juste et précise en utilisant la terminologie appropriée et en se conformant à toutes les normes provinciales, réglementaires et organisationnelles applicables.
- Préparer des documents écrits pour appuyer la prestation des services.

CRITÈRE: PHT 6.1.3 Appuie la diversité des communications en adoptant des stratégies pour réduire les obstacles à la communication avec différentes populations dans divers contextes de pratique et incorporer une pratique sensible.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Adapter ses stratégies de communication pour faciliter la compréhension du client (par ex. tenir compte de l'éducation, de la culture, de l'âge et du sexe).

RÔLE PHT 6.2 Collaborateur:

Le programme prépare l'étudiant à travailler efficacement et en collaboration avec l'équipe interprofessionnelle et avec les autres individus pour offrir des soins optimaux au client.

CRITÈRE: PHT 6.2.1 Contribue à la collaboration avec le client, le superviseur clinique/précepteur de stage et l'équipe interprofessionnelle.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe.
- Utiliser une gamme de stratégies pour faire preuve de confiance mutuelle, de respect et d'un comportement professionnel.
- Communiquer efficacement et aisément le plan d'intervention qui lui sont confiés au client et à l'équipe interprofessionnelle.
- Recueillir l'information et la transmettre au superviseur clinique/précepteur de stage avec aisance et efficacité.
- Participer comme membre de l'équipe pour offrir au client des soins interprofessionnels.

CRITÈRE: PHT 6.2.2 Prévoit, reconnaît, prévient et résout les conflits.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Utiliser une vaste gamme de stratégies pour résoudre efficacement des conflits.
- Demander les conseils appropriés pour l'aider à résoudre des conflits.

RÔLE PHT 6.3 Praticien efficace

Le programme prépare l'étudiant à gérer son temps, à établir l'ordre des priorités en collaboration avec les physiothérapeutes et à appuyer la pratique efficace et efficiente.

CRITÈRE: PHT 6.3.1 Gère les activités qui favorisent la prestation efficace des services et des soins intégrés au client.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Établir efficacement les priorités en matière de services aux clients et autres exigences de travail.
- Utiliser une approche systématique pour trouver et recueillir l'information qui l'aide dans les tâches qui lui ont été confiées.

CRITÈRE: PHT 6.3.2 Utilise efficacement les ressources humaines, financières et physiques.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Faciliter l'usage de l'équipement, des fournitures, de l'inventaire et des espaces pour soutenir la prestation de services.

CRITÈRE: PHT 6.3.3 Reconnaît et respecte les activités établies pour l'amélioration de la qualité organisationnelle.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Participer aux activités de mesure de la charge de travail, au besoin.
- Participer à des réunions d'équipe et à des comités relatifs aux fonctions liées au travail.
- Participer à des révisions régulières du rendement.

RÔLE PHT 6.4 Agent de changement/Promoteur
Le programme prépare l'étudiant à comprendre comment utiliser de façon responsable ses connaissances et son influence en lien avec son rôle pour promouvoir la santé et le bien-être de chaque client, de la communauté et des populations.

CRITÈRE: PHT 6.4.1 Fait la promotion des avantages et des valeurs de son groupe professionnel.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension de sa profession au sein du système de santé.
- Faire valoir le rôle de sa profession.
-

CRITÈRE: PHT 6.4.2 Applique le processus de changement selon les recommandations du maître de stage.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Tenir compte des effets des déterminants de la santé sur le bien-être des clients recevant des services.

CRITÈRE: PHT 6.4.3 Travaille en collaboration pour s'assurer de répondre aux besoins de santé de chaque client.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Encourager le client à exprimer ses besoins individuels et aide le superviseur clinique/précepteur de stage et l'équipe à s'assurer de répondre à ses besoins.

RÔLE PHT 6.5 Praticien réflexif

Le programme prépare l'étudiant à intégrer la critique, la réflexion et l'amélioration de la qualité dans sa pratique quotidienne et dans son apprentissage continu autodirigé.

CRITÈRE: PHT 6.5.1 Reconnaît l'importance du développement professionnel par des pratiques réflexives et un apprentissage continu autodirigé.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Maintenir et à améliorer ses connaissances, ses aptitudes et ses habiletés.
- Démontrer une compréhension des compétences de travail requises par des pratiques réflexives et de l'apprentissage autodirigé.
- Demander conseil pour établir un plan visant à répondre à ses besoins d'apprentissage.
- Déterminer les ressources pour répondre à ses besoins d'apprentissage.
- Mettre en œuvre un plan d'apprentissage.
- Appliquer ses apprentissages à sa pratique.

CRITÈRE: PHT 6.5.2 Participe au processus d'apprentissage des autres apprenants au sein de leurs services.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Mettre en œuvre les composantes de programmes de formation pour les apprenants.
- Agir comme personne ressource auprès des autres apprenants.
- Contribuer au processus de rétroaction et à l'évaluation de la participation des apprenants.

CRITÈRE: PHT 6.5.3 Appuie l'approche fondée sur les données probantes (approche fondée sur l'expérience et les faits) utilisée dans le service.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension de la pratique fondée sur les données probantes.
- Déterminer des sources potentielles d'information.
- Appliquer l'information dans sa pratique.

RÔLE PHT 6.6 Praticien professionnel

Le programme prépare l'étudiant à appuyer les meilleurs intérêts des clients et de la société par une pratique éthique et légale et des normes personnelles élevées de comportement.

CRITÈRE: PHT 6.6.1 Démonstre un comportement éthique avec les clients et les membres de l'équipe dans diverses situations.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Se conformer aux normes d'imputabilité des professionnels de la santé reconnus.
- Faire preuve de confiance, d'intégrité, de responsabilité, d'engagement, de respect et de compassion.
- Communiquer son titre, ses compétences et son rôle de manière précise.
- Se conformer aux normes professionnelles et aux normes en matière d'emploi y compris le consentement, la vie privée et la confidentialité.
- Se conformer aux politiques qui déterminent la distribution des ressources dans le milieu de travail.
- Démontrer une compréhension des questions d'éthique générales au sein du système de santé et de la prestation des services.
- Comprendre et à gérer des situations potentielles de conflits d'intérêts.

CRITÈRE: PHT 6.6.2 Respecte la diversité et démontre une pratique sensible.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension des effets de la diversité sur la fonction et le rendement.
- Démontrer une compréhension des croyances et des valeurs culturelles du client.

CRITÈRE: PHT 6.6.3 Respecte les limites personnelles et professionnelles.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Maintenir une relation thérapeutique efficace avec les clients et une relation de travail positive avec les membres de l'équipe.
- Comprendre et cibler les questions de pouvoir qui entrent en jeu dans les relations professionnelles avec les clients et l'équipe.

CRITÈRE: PHT 6.6.4 Travaille en respectant les limites de ses compétences personnelles dans chaque contexte de pratique.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Reconnaître les limites de sa propre compétence et de son champ professionnel et assume la responsabilité de son propre comportement et de ses propres actions.
- Demander les conseils appropriés au maître de stage et aux autres membres de l'équipe.

RÔLE PHT 6.7 Praticien formé à la fonction et à la mobilité:

Le programme prépare l'étudiant à devenir un praticien habile en ce qui a trait à la fonction et à la mobilité, qui intègre tous ses rôles pour la promotion, l'amélioration et le maintien de la mobilité, de la santé et du bien-être de ses clients pendant l'exécution des tâches qui lui sont assignées et en respectant les lignes de conduite et les limites établies⁴.

CRITÈRE: PHT 6.7.1 Soutient avec efficacité et en toute sécurité le physiothérapeute qui est l'expert de la fonction et de la mobilité.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer sa compréhension du rôle des physiothérapeutes et de l'assistant du physiothérapeute.
- Démontrer sa compréhension de la pratique centrée sur le client.
- Démontrer sa compréhension de l'exercice de la physiothérapie.

CRITÈRE: PHT 6.7.2 Recueille l'information et les données pertinentes à l'état du client demandées par le physiothérapeute.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Compléter la collecte des données qui lui est confiée à l'aide d'une gamme d'outils pour appuyer l'évaluation en physiothérapie.
- Surveiller les réactions et l'état du client avant, pendant et après la prise des mesures et l'exécution des épreuves lui ont été confiées.
- Rapporter l'information du client pour compléter les processus d'évaluation ou de réévaluation du physiothérapeute.
- Contribuer à l'élaboration et à la révision des interventions du plan d'intervention en physiothérapie.

⁴ Selon le Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes au Canada (2009) les objectifs des services de physiothérapie incluent:

- La promotion de l'activité physique, de la santé et du bien-être général
- La prévention de la maladie, des blessures, des incapacités et des limites à la mobilité
- La gestion des affections chroniques et des limites aux activités
- La restauration de la fonction et la réadaptation à la suite d'une maladie, d'une blessure ou d'une incapacité par des programmes d'exercices thérapeutiques et autres interventions
- Les conseils et la planification de programmes de maintien et de soutien pour prévenir les rechutes, de nouvelles blessures ou le déclin fonctionnel.

CRITÈRE: PHT 6.7.3 Met en œuvre les interventions qui lui sont confiées par le physiothérapeute.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Démontrer une compréhension du plan d'intervention du client.
- Orienter le client sur les lieux de traitement et donner l'information au sujet des politiques pertinentes aux services.
- Comprendre les précautions et les limites associées aux interventions en physiothérapie.
- Exécuter avec efficacité et en toute sécurité les portions du plan d'intervention en physiothérapie qui lui sont confiées.
- Établir des relations thérapeutiques positives et à faciliter la participation du client.
- Observer, surveiller et rapporter le rendement du client.
- Travailler efficacement avec les individus, les familles et les groupes.
- Réagir aux changements de l'état du client y compris en discontinuant une intervention particulière si le client présente des réactions indésirables ou si la sécurité du client est compromise.

CRITÈRE: PHT 6.7.4 Démontrer une capacité de résolution de problèmes et de jugement concernant les portions de services qui sont confiées.

Notes explicatives:

Le programme prépare l'étudiant à:

- Appliquer les connaissances pertinentes et actuelles à son domaine de pratique.
- Veiller à la sécurité du client et à sa propre sécurité dans l'exécution des portions de soins qui lui sont confiées.